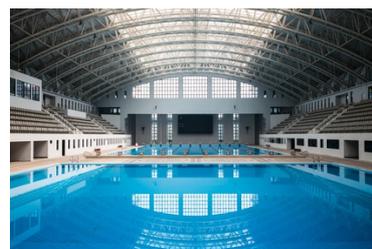


Sport éco-responsable : un enjeu pour les territoires

Mardi 24 mai 2016 de 9h30 à 12h
ESPE Clermont-Auvergne
36 avenue Jean Jaurès
63400 Chamalières



Sport éco-responsable : un enjeu pour les territoires !

Un enjeu environnemental

- ✦ Comme toute activité humaine, les pratiques sportives génèrent un impact environnemental : empreinte foncière ; construction des équipements et des infrastructures ; consommation d'espace, d'eau, d'énergie et de matières ; production de déchets ; émissions de gaz à effet de serre...
- ✦ Pour autant, de nombreux acteurs (fédérations, clubs, collectivités locales, partenaires, entreprises) ont développé des outils méthodologiques ou techniques qui permettent de limiter cet impact : recours aux énergies renouvelables ; promotion du covoiturage ; prévention et recyclage des déchets ; récupération de l'eau de pluie ; etc.
- ✦ C'est dans cet esprit que le sport peut devenir « éco-responsable », en ciblant non seulement la conception, la réalisation et l'exploitation des équipements, mais aussi les comportements, les pratiques et les usages des différents acteurs.

Un enjeu économique

- ✦ Raréfaction des ressources financières, augmentation des coûts de construction et d'exploitation, concurrence accrue entre les territoires : les contraintes économiques sont de plus en plus fortes pour les acteurs du monde sportif. Dans ce contexte, il est impératif d'optimiser les équipements et les infrastructures, de maîtriser leurs coûts et de diversifier les recettes.

Un enjeu social

- ✦ La pratique sportive est unanimement saluée comme un réel vecteur d'intégration, de lien et de cohésion sociale. De plus, ses bénéfices sur la santé et le bien-être sont largement démontrés. Enfin, elle permet d'appréhender les valeurs d'effort, de partage ou de responsabilité. Elle constitue ainsi un vecteur essentiel du développement humain et de la citoyenneté. Accessibilité à tous les publics, création de liens entre les individus et les générations, éducation, responsabilisation et prévention des risques : les relations entre le sport et l'organisation du « vivre ensemble » sont multiples.

PROGRAMME PREVISIONNEL

9h30 Accueil des participants

9h45 Ouverture des travaux par Maître Jean-Yves Resche, directeur régional FIDAL Auvergne

10h00 Intervenants

- ✓ **Mme Eve Alcaïde**, chargée de mission Développement durable au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
- ✓ **M. Pierre Chapsal**, directeur associé du cabinet Horizon Public Conseils, maître de conférences associé à l'Université Lyon 3
- ✓ **M. Lionel Chauvin**, adjoint au maire de Châtel-Guyon, référent de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport
- ✓ **M. Rodolphe Jonvaux**, adjoint au maire de Chamalières, directeur des études de l'EUM-IAE (Université d'Auvergne)
- ✓ **M. Didier Mulnet**, docteur associé au laboratoire Acté (ESPE Clermont-Auvergne)
- ✓ 1 représentant des offices municipaux du sport (**CROMS Auvergne et/ou OMS de Clermont-Ferrand**)
- ✓ 1 représentant de la fédération française d'équitation (**présentation du dispositif Suric@ate**)

Questions-réponses avec la salle

12h00 Conclusions et clôture

Informations pratiques

- ❖ Date des rencontres : Mardi 24 mai 2016 à partir de 9h30
- ❖ Lieu de rencontres : ESPE Clermont-Auvergne - 36 avenue Jean Jaurès - 63400 Chamalières
- ❖ Plan d'accès : <http://www.espe-auvergne.fr/IMG/pdf/plan.pdf>

Inscriptions

- ❖ L'accès aux rencontres est gratuit.
- ❖ Inscription avant le vendredi 20 mai 2016 : contact@horizonpublic.org

